



Conseil pour droit conjugal ,divorce ect

Par **sam51**, le **13/01/2010** à **12:52**

Bonjour,a tous et toutes

Voila je vais essayer d expliquer au mieux ma situation ..

je suis un homme de 30 ans ,marié sans enfant ! ma femme a décidé de quitter le domicile conjugal il y a de cela 1 mois bientôt , cela d un accord entre nous deux puisque cela n allais plus dans notre couple bref

j ai fait la connaissance d une femme entre temps qui est mariée également ,nous avons d un commun accord l intention de ce mettre ensemble ,ce que je voulais savoir vue que nous somme pas du meme dept ,est ce que cela peu ce retourné contre elle le faite de partir de la maison ? ou bien c est fini cette epoque ou la femme ou le mari devait supporter les abus de l autres personne a resté avec elle sous le meme toit ?

doit t elle faire une main courante ect ect ?

merci par avance